

Ce 1<sup>er</sup> mai 2017, les unions régionales des centrales affiliées à Coalition des Confédérations Syndicales du Sénégal, composée de la CNTS, de l'UNSAS, de la CSA, de la CNTS/FC et de l'UDTS commémorent la Journée Internationale du Travail à travers un grand défilé unitaire à Tambacounda selon l'itinéraire : rond point police- station Shell-stop Abdou CISSOKOH-stop Tassangoro - monuments aux morts -Gouvernance.

A la gouvernance après avoir partagé le cahier des doléances avec les travailleuses-travailleurs, le document sera remis au Gouverneur pour transmission des questions nationales au niveau central et exploitation des questions locales pour prise en charge et suivi au niveau régional.

En ce moment solennel pour le monde du travail, qu'il nous soit permis d'avoir une pensée pieuse pour toutes les travailleuses-travailleurs ravis à notre affection au cours de l'année écoulée. Que le paradis soit leur dernière demeure. Amen ! Et qu'il nous soit également permis de prier pour ceux qui pour des raisons de maladie n'ont pas pu se joindre à nous pour cette fête.

Pour la commémoration de la fête internationale du travail de cette année, la coalition a retenu comme thème : « **Le parachèvement de l'unité syndicale au Sénégal** ».

En plus de perpétuer la mémoire des martyrs de Chicago (1886), la commémoration de la Journée Internationale du Travail partout dans le monde, se place cette année-ci dans un contexte marqué par de nouvelles mutations au quadruple plan : **politique, économique social et environnemental**.

En réalité, les changements structurels aptes à promouvoir une meilleure intégration des économies mondialisées, à consolider une reprise naissante, à réduire les inégalités sociales, à désamorcer les bombes politico-sociales que constituent le chômage des jeunes et le terrorisme sont encore très loin.

Par ailleurs, les règles du commerce mondial, le droit des grandes entreprises ont fini de prendre le dessus sur les droits de l'homme et ceux de la nature.

**A l'échelle nationale** le contexte est marqué par la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent dont l'appropriation par les populations tarde encore eu égard déficit de communication adéquate en direction de celles-ci et aux querelles de positionnement des acteurs de la vie politique sénégalaise.

Pourtant, à travers le Pacte National de Stabilité Sociale et d'Emergence Economique les organisations syndicales quant à elles ont su apporter leurs contributions en accordant toute l'attention requise aux transformations sociales souhaitées par le monde du travail et pour une redistribution équitable des fruits de la croissance.

Cette année encore pour ce 1<sup>er</sup> Mai 2017, Monsieur le Gouverneur soyez notre interlocuteur auprès du pouvoir central, en tirant la leçon sur l'état de prise en charge effective des doléances posées en 2016, il conviendra de reprendre la litanie de :

☞ la baisse des prix des intrants pour la relance de la production nationale ;

- ☞ la baisse du prix du carburant ;
- ☞ la relance des entreprises en difficulté ;
- ☞ la finalisation de la mise à jour de la Convention Collective Nationale Interprofessionnelle (CCNI) et des annexes de classification professionnelles des branches d'activités ;
- ☞ la finalisation de l'étude sur le système de rémunération des agents de la fonction publique ;
- ☞ l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleuses-travailleurs par une diminution des prix et la revalorisation effective des salaires catégoriels et des pensions de retraite.

Le parachèvement de l'unité syndicale se fera autour des questions d'enjeux suivantes : *la levée des obstacles à la dynamisation du tissu économique, la relance des entreprises en difficulté, la baisse des prix des intrants et des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité, la revalorisation du SMIG - du point indiciaire et des pensions de retraite, la mise en œuvre du plan d'action du pacte nationale de stabilité sociale, le renforcement des moyens du dialogue social, l'extension de la protection sociale à l'économie informelle, le financement conséquent de la formation professionnelle entre autres.*

**Camarades travailleuses-travailleurs**, l'émergence de ce pays passera par les créateurs de richesses que sont les travailleuses- travailleurs. Pour cela il faudrait que :

- Les employeurs respectent les travailleuses-travailleurs par la promotion du travail décent, la redistribution équitable des richesses générées, le versement des cotisations sociales, application des décisions de justice en faveur des travailleuses-travailleurs, la renonciation aux licenciements abusifs, aux intimidations et/ou harcèlements... ;
- Les travailleuses –travailleurs respectent le travail et préservent leurs outils de travail;
- Les employeurs et les travailleuses-travailleurs promeuvent un climat social apaisé propice au travail et fondé sur un dialogue social sincère, permanent et constructif.

**Monsieur le Gouverneur, Camarades travailleuses-travailleurs,**

Le parti de la demande social, debout, loin des querelles politiques –politiciennes, interpelle les gouvernants sur les priorités du moment : une couverture sanitaire de qualité pour tous, une éducation de qualité pour tous et la possibilité d'apprentissage toute la vie, des denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité à la portée de tous, l'accroissement des moyens de production, une séparation nette des pouvoirs (exécutif – législatif – judiciaire), une justice indépendante et équitable, un environnement propice à la création d'emploi et à l'entrepreneuriat, un accompagnement hardi, conséquent et transparent des personnes en situation de vulnérabilité....

**Monsieur le Gouverneur, Camarades travailleuses-travailleurs,**

A l'échelle de la région les préoccupations des travailleuses-travailleurs reste quasiment les même faute de prise en charge optimale au cours de l'année écoulée. C'est à ce titre que tous

les acteurs territoriaux sont invités à se mobiliser pour apporter les solutions idoines pour chaque secteur.

**Dans le secteur de l'éducation et de la formation**, après une année d'accalmie du front social enseignant le respect des accords signés avec le Gouvernement et l'application rigoureuse des résultats des élections de représentativité du secteur de l'éducation et de la formation sont attendus.

Pour les questions locales les autorités déconcentrées et décentralisées, les élus locaux, les parlementaires, les ministres originaires de la région devront tous s'impliquer pour la résorption des abris provisoires, l'achèvement du lycée technique, la construction du CRFPE, la construction de l'Université du Sénégal Oriental (USO), l'affectation d'enseignant(e)s pour combler le déficit, la gouvernance participative, inclusive et transparente du système éducatif régional gage de performance.

**Dans le secteur de la santé**, les conditions d'accueil, de sécurité et d'hospitalisation, la prise en charge des patients, le relèvement du plateau technique, le renforcement et/ou l'affectation de médecins de spécialité (gynécologie, neurologie, urologie, pédiatrie...), le remboursement par l'Etat des sommes dues aux structures de santé dans le cadre de la CMU (*122 millions pour la région dont 32 millions rien que pour le district de Tambacounda*), le recrutement de personnel de santé y compris les agents communautaires, l'amélioration des conditions de travail et la motivation du personnel préoccupent les populations y compris les travailleuses-travailleurs qui invitent les autorités à tenir des concertations régionales en vue d'approfondir la réflexion pour améliorer la prise en charge sanitaire des populations et les conditions de travail du personnel.

**Dans le secteur de la protection sociale**, les travailleuses-travailleurs saluent l'installation de l'antenne régionale de l'agence de la Couverture Maladie universelle (CMU), la création d'une **IPM** à Tambacounda en attendant l'installation officielle, l'octroi de cartes d'égalité de chance, l'effectivité de l'octroi des bourses de sécurité familiale même si à ce niveau des corrections s'imposent pour les ayant droits soient les seuls bénéficiaires.

**Dans le secteur de l'énergie**, la SENELEC est invitée à

- ☞ combler le déficit de logistique et d'outillage de dernière génération notoire handicapant les interventions rapides au niveau des dix centres secondaires de production et de commercialisation ;
- ☞ recruter sans condition des prestataires occupant des postes vacants depuis plus de dix ans qui se sont sacrifiés pour une fourniture optimal de la région en électricité.

**Dans le secteur de l'emploi et du travail**, la Coalition des Confédérations syndicales du Sénégal (CCSS) se félicite des résultats enregistrés au niveau de la région : l'accroissement du nombre de contrats de travail visés à l'inspection (**788 à 1339 en 2016** ; l'augmentation du nombre de travailleurs immatriculés pour le bénéfice des allocations familiales qui passe de **313 à 753 (retards dans le traitement au niveau de la Caisse de Sécurité Sociale de Tambacounda comparée à la gestion antérieure)**, la prise de l'**Arrêté n°19765/MTDSOPRI/DGTSS** désignant **10 assessseurs** employeurs et travailleurs auprès du Tribunal d'instance de Tambacounda, l'apaisement du climat social et des activités de formation à l'attention des travailleuses-travailleurs par les organisations syndicales.

Malgré tout ces efforts, l'emploi des jeunes et des adultes reste une préoccupation de taille de même que l'application des décisions de justice en faveur des travailleuses-travailleurs (**ARD** : paiement des salaires à hauteur du jugement rendu, la régularisation des cotisations à l'IPRES pour les périodes 2007-2011, 2013-2014-2015-2016 ; **Conseil départemental** (agents ancien conseil régional) : paiement de l'intégralité des sommes dues dans la transparence ; **Hôtel Asta Kébé** : établissement en ruine, faute de ressources la gestion pourrait être cédée aux travailleuses-travailleurs jusqu'au règlement des sommes dues ; **District sanitaire de Tambacounda** : paiement des sommes dues au gardien ayant perdu la vue au moment où il était encore en fonction ; **CMS** : paiement aux agents sans délai des primes de productivité suite aux résultats excédentaires de l'exercice 2016...).

**Dans le secteur de l'habitat social**, la CCSS invite les collectivités territoriales à satisfaire les besoins exprimés par les coopératives des travailleuses-travailleurs des différents secteurs (santé, éducation, énergie...) en vue de se conformer à la volonté politique affichée par l'Etat du Sénégal.

**Dans le secteur des postes et télécommunication**, l'amélioration des conditions de travail des receveurs et agents est une question d'équité territoriale et de justice sociale.

Cette année encore, la CCSS invite les autorités déconcentrées et décentralisées à donner rendez-vous aux travailleuses-travailleurs dans les prochains jours, voire mois pour se pencher sur les questions locales en vue de leur prise en charge à hauteur des possibilités locales.

Enfin, la CCSS exprime toute sa disponibilité pour des échanges avec les autres familles d'acteurs chacune en ce qui la concerne pour résoudre les questions locales et compte sur la collaboration du Gouverneur, des ministres, des honorables députés de la prochaine législature et conseillers pour porter toutes les questions nationales auprès des autorités centrales pour leur satisfaction.

**Vive le 1er mai !**

**Vive la CCSS !**

**Ensemble pour Oser Changer, Oser Lutter et Oser Vaincre !!!**

**Tambacounda, le 1<sup>er</sup> mai 2017**

